Zeitschrift: Ethnologica Helvetica
Herausgeber: Schweizerische Ethnologische Gesellschaft
Band: 2-3 (1979)

Rubrik: Pour tirer profit des inventaires

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

POUR TIRER PROFIT DES INVENTAIRES

Les commentaires suivants précisent à quelles questions il est possible de trouver réponse en consultant cet ouvrage.

1. But

Par leur réunion, les inventaires visent à donner une vue d'ensemble des collections ethnographiques en Suisse, en tant que documentation scientifique et instrument d'enseignement servant à illustrer des cultures ou un aspect culturel particulier considéré dans différents groupes humains.

Les listes n'attestent donc pas la présence de tous les objets entrés dans les musées suisses: il ne s'agit ni d'un catalogue détaillé de collections, ni d'un relevé de monographies d'objets isolés.

2. Succession des inventaires

Les listes sont classées dans l'ordre alphabétique des villes où se trouvent les musées; la répartition géographique suit chaque fois l'ordre alphabétique des continents (sans l'Europe). Les collections européennes ne sont mentionnées qu'en annexe, pour Genève et Neuchâtel (correspondant à la définition de l'"ethnographie" en français, qui englobe le domaine du "folklore" ou des "arts et traditions populaires").

3. Renseignements sur les musées

Chaque section commence par une présentation de l'institution regroupant:

- Introduction: indications sur les heures d'ouverture, les collaborateurs, la bibliothèque et les archives, sur l'historique et l'étendue des collections, sur les expositions ainsi que sur d'autres activités du musée
- Liste des publications en vente
- Tableau récapitulatif des collections (relevé des listes avec nombre d'"items")
- Inventaires par continents subdivisés en plusieurs zones.

4. Bibliographie et index

Toutes les références bibliographiques sont réunies en une table unique à la fin du volume, de même que l'index des pays, régions et ethnies.

5. Présentation des collections

Réduits et uniformisés, les renseignements concernant les collections ont été disposés dans des tableaux à 6 colonnes (voir page modèle p. 24) dont les mots-clés suivants expliquent les principes:

5.1. Distinction entre "collections" et "divers"

Ont été considérés comme collection des groupes d'objets de plus de 20 unités, formant un tout selon l'origine (provenance géographique et ethnique, personnalité de celui qui les a réunis) et/ou selon des critères de matière, de technique de travail, de fonction.

Les objets isolés et les groupes de 3 à une vingtaine d'objets (entrées séparées, de provenance géographique diverse et par des personnes différentes) ont été réunis par période de 30 ans à la fin de chaque section d'inventaire. Sous la rubrique "divers" se trouve en outre le matériel insuffisamment déterminé et catalogué.

Il peut arriver cependant que de petits groupes d'objets figurent comme "collections", à cause du caractère exceptionnel que leur confère la provenance ou la documentation qui s'y rapporte. Des pièces importantes sont parfois signalées à l'attention dans les "remarques" (colonne 6).

5.2. Année d'entrée (colonne 1)

Les collections distinctes sont mentionnées chronologiquement, la date déterminante étant l'année d'enregistrement au musée. Si des dates différentes d'acquisition sur le terrain sont connues, elles sont indiquées dans la colonne 5, après le nom de la personne qui a constitué la collection (exception faite du Musée d'ethnographie de l'Université de Zürich).

Lorsque plusieurs dates (séparées par une barre oblique) ou deux dates (reliées par un tiret) apparaissent dans la colonne 1, cela signifie qu'une même personne a fourni successivement (ou au cours du laps de temps considéré, parfois à de grands intervalles) une série d'objets constituant

une documentation unitaire. Une même collection peut aussi se trouver fragmentée en plusieurs entrées s'étalant sur plusieurs générations.

5.3. Répartition à l'intérieur de la division continentale et désignations ethniques (colonnes 2 et 3, voir cartes 1 à 4, p. 37-45)

Pour les besoins de l'inventaire, le découpage des collections propre à chaque musée a fait l'objet d'une répartition normalisée par continents, eux-mêmes subdivisés. Les cartes 1 à 4 et les explications correspondantes définissent les frontières des zones adoptées.

Dans la colonne 2 est indiquée une provenance territoriale approximative qui peut s'écarter des délimitations ci-dessus.

La colonne 3 donne l'unité ethnique (voir plusieurs) originale ou déterminée au musée. Les graphies n'ont pas été unifiées.

5.4. Nombre des objets (colonne 4)

Les chiffres cités représentent généralement ceux des inventaires. Ces unités administratives ("items") peuvent comprendre sous une même cote divers objets similaires ou en étroite relation; le nombre des objets comptés séparément ne correspond donc pas à celui des "items".

5.5. Collection (colonne 5)

Sous cette rubrique est donné le nom des personnes desquelles le musée a acquis les collections (par achat, échange, don, legs, en dépôt ou sur la base d'un contrat). Si les objets ont été recueillis sur place par la personne en question, il est indiqué "expédition" (abr.: exp.) ou "primaire" (abr.: pr.) lorsqu'il s'agit d'une collecte entreprise comme activité annexe (par des missionnaires, géologues, marchands, p.ex.).

La mention "secondaire" (abr.: sec.) désigne par contre un collectionneur qui a réuni du matériel de seconde main sur une culture ou sur un thème d'ethnographie comparée.

Le domicile du collecteur ou du collectionneur n'est pas précisé s'il est identique à la localisation du musée.

La date de constitution de la collection peut différer de la date d'enregistrement (voir colonne 1).

5.6. Remarques (colonne 6)

Les collections sont ici brièvement caractérisées, avec éventuels renvois à des sources imprimées (publications documentant la collection ou une partie importante de celle-ci, catalogues de films ou d'expositions s'y référant).

6. Observations finales

L'élaboration d'une vue d'ensemble a imposé des compromis, tant de la part de chaque musée qu'au cours de la rédaction au sein de la commission.

Beaucoup souhaiteront des informations plus complètes sur les collections que celles portées sous "divers". A d'autres manquera sans doute une classification par fonctions, telle qu'on l'a proposée pour la collection africaine de l'Université de Zurich (voir infra p. 409). L'historien devra chercher ailleurs des renseignements sur les relations avec l'histoire de l'ethnologie (p.ex. Paravicini 1943). Un répertoire des collecteurs/collectionneurs paraîtra aussi souhaitable, à certains, qu'une liste complète des archives conservées, à d'autres. Vu le volume des collections, le surcroît de travail imposé par ces compléments utiles aurait été trop considérable.

Que tous ceux qui cherchent dans ces listes plus qu'elles ne peuvent livrer, veuillent bien prendre en considération les difficultés générales auxquelles tous les musées suisses doivent faire face: manque de place, moins pour le stockage adéquat des objets que pour leur étude scientifique, manque de personnel capable de se consacrer à cette recherche et à la documentation, alors que cette activité d'analyse est indispensable à la poursuite des expositions.

Puisse l'utilisation intensive des inventaires tels qu'ils se présentent donner des ailes aux ethnologues de musée!

(Version française par Roland Kaehr, Neuchâtel)

PAGE MODÈLE:

VILLE
Musée

Colonne 1	Colonne 2	Colonne 3	Colonne 4
année d'entrée	provenance géographique	ethnique	nombre
année d'entrée (enregistrement) au musée	désignation de la provenance géographique	désignation de l'unité ethnique (groupes ou unité culturelle/linguistique) à laquelle se rapportent les objets	
1795	.....		....
.	.....		..
.	.....		..
.	.....	.....	...
1978	.....	.....	...
Divers:			
1795-1839	..., divers		..
1840-1869			...
1870-1899			.
1900-1929			..
1930-1959			.
1960-1978			.

1) BS = Bâle 1-54 NE = Neuchâtel 1-28
BE = Berne 1-34 ZH = Zurich
GE = Genève 1-24 Rb = Museum Rietberg 1-5
Vk = Völkerkundemuseum der Universität 1-20

Abréviations cantonales pour les lieux de musée et numérotation à part des listes pour chaque musée (p. ex. GE 14)[1]

Continent[2] et subdivision[3] évent. liste a part

Colonne 5 collection	Colonne 6 remarques
nom du collecteur ou du collectionneur, conditions de constitution de la collection, évent. année	caractéristiques générales de la collection (mots-clé) Réf.: renvois bibliographiques (publication de la collection, catalogues d'expositions ou de films)
....(pr.) (prim.) .....(sec.) .....(exp.)	.... Réf.: auteur + année .....
Divers	....

[2] Continents:
1. Afrique
2. Amérique
3. Asie
4. Océanie
(5. Europe)

[3] Subdivisions: Pour numérotation voir cartes, p. 37-45